

Accréditation 2024-2029 : une opportunité pour penser l'université de demain

Ce document présente les grandes lignes de la prochaine offre de formation. Il sera complété par un cadrage opérationnel et technique, qui sera présenté au Conseil de la Formation avant la fin de l'année 2021.

Le processus d'accréditation

L'accréditation pour le prochain contrat couvrira finalement la période 2024-2029 après le décalage d'un an de notre vague en raison de la situation sanitaire. Cette extension du calendrier est une opportunité pour permettre à l'ensemble des responsables pédagogiques, mais plus largement à tous les acteurs des formations de l'établissement, de s'interroger, de se projeter dans la formation de tous les étudiants et notamment ceux qui ont successivement vécu les récentes réformes proposées par le ministère de l'Éducation Nationale, que ce soient celles du collège ou du lycée et du baccalauréat, ainsi que les bouleversements de la formation liées à la crise sanitaire.

Périodiquement, ce processus d'accréditation permet aux équipes pédagogiques de s'interroger sur la pertinence des formations, sur les évolutions potentielles à mener pour développer et faire rayonner les formations dont elles ont la responsabilité. Les réflexions menées au sein des conseils de perfectionnement comme dans le cadre du processus d'autoévaluation des formations contribuent à cet objectif.

Les grands axes : pour les étudiants et la réussite de leurs projets

La force de l'Université de Lorraine réside dans sa capacité à faire dialoguer les savoirs et partager des expériences et des compétences, et ce, sur l'ensemble du territoire lorrain. Cette force est placée au service d'un objectif commun des dispositifs proposés : **l'accompagnement de tous les étudiants vers la réussite de leurs projets personnels et professionnels**. A cette fin, ce projet s'articule autour de quatre axes principaux :

- la personnalisation et la flexibilisation des parcours offerts aux étudiants,
- la poursuite de la transformation de la pédagogie universitaire,
- l'ouverture des formations à la formation professionnelle,
- l'internationalisation des formations.

Vers la personnalisation des parcours

Il convient de permettre à chaque étudiant de trouver sa voie et de l'accompagner vers celle-ci. Dans ce cadre, un effort particulier doit être porté sur l'accueil des nouveaux bacheliers, notamment par le déploiement de parcours « oui, si » et de dispositifs d'accompagnement. Il s'agit de repérer, le plus tôt possible, les étudiants en difficulté potentielle et de leur proposer un parcours aménagé, soit en deux ans, soit sur la première année. A cette fin, les équipes pédagogiques pourront s'appuyer sur les retours des premières expériences menées au sein de l'établissement.

Afin de permettre cette personnalisation des parcours, et de répondre au mieux aux attentes des étudiants, l'établissement souhaite proposer, dans le cadre de cette nouvelle accréditation, différentes options ouvertes à l'ensemble des étudiants du premier cycle de l'université de Lorraine, ces options pouvant être complétées par une offre spécifique à chaque composante (ou chaque collegium), si possible en inter-collegiums et à tout le moins en inter-composantes. Le déploiement de ces options permettra de croiser les compétences, les champs disciplinaires et mixer les publics aux formations diverses, autrement dit, de faire dialoguer les savoirs. La diversité des options doit permettre à chaque étudiant, quelle que soit son appétence, d'acquérir en complément de son orientation disciplinaire d'autres compétences et de construire peu à peu son parcours personnel et professionnel. Plusieurs options seront ainsi proposées au choix des étudiants, quels que soient la formation disciplinaire choisie et le lieu de formation. L'établissement souhaite mettre l'accent sur les trois options suivantes, qui constituent ses priorités :

- Orion « Oser la Recherche durant la formatION », qui permet à chaque étudiant de s'ouvrir progressivement à la recherche (projet qui se décline sur les années L2 à M2) ;
- Entrepreneuriat, dont l'objet est de cultiver l'esprit d'entreprendre (développé également sur les années L2 à M2) ;
- Développement Durable et Responsabilité Sociétale, pour sensibiliser à la responsabilité citoyenne (développé en deuxième et troisième année du premier cycle) ;

Chaque étudiant devra choisir au moins une option, qui se déclinera tout au long de son parcours de formation dans le cadre d'une UE personnalisation.

Cette possibilité de personnalisation doit s'accompagner d'une organisation des années universitaires rendant accessible tous les enseignements et/ou activités relevant desdites options à tous les étudiants intéressés.

En complément de ces possibilités de personnalisation, l'établissement souhaite que tout étudiant bénéficie d'une sensibilisation à l'égalité diversité intégration dès le premier cycle universitaire.

Cette personnalisation des parcours trouvera d'autant plus son sens au sein de notre établissement qu'un travail entre les collegiums aura pu être effectué, et ce, pour ne pas seulement autoriser les passerelles allant d'une formation à l'autre, mais pour les co-construire et inciter les étudiants à s'y inscrire.

La transformation de la pédagogie universitaire

Favoriser la diversité des modalités d'apprentissage

La période que nous venons de vivre nous a permis d'expérimenter un certain nombre de nouvelles modalités d'enseignement (formation à distance, hybridation, co-modalité, ...) et nous a appris que si l'échange en face-à-face est indispensable, il peut être utilement complété par d'autres modalités. Il

s'agit de tirer parti de ces expériences, notamment en permettant à chaque étudiant de développer sa compétence à apprendre à travailler autrement. Bien évidemment, la transformation des pratiques pédagogiques ne peut se résumer à de l'hybridation et doit être complétée par d'autres approches pédagogiques, notamment l'approche par compétences ou par toute autre activité venant soutenir l'engagement des étudiants (stages, mise en situation professionnelle, alternance, ...).

Renforcement de l'approche par compétences, via les blocs de connaissances et de compétences

La définition des objectifs de formation doit s'accompagner de la construction de blocs de connaissances et de compétences, et ce, pour répondre non seulement aux exigences de la nouvelle réglementation, mais aussi pour mieux préparer nos étudiants à leur future insertion et à leur vie professionnelle (dans le cadre d'une formation tout au long de la vie). Ainsi, dès le dépôt des projets de maquette de diplômes, un travail de croisement des compétences avec les enseignements doit être réalisé.

L'ouverture des formations à la formation professionnelle

S'ouvrir à l'accueil de tous les publics (formation professionnelle de salariés ou de chercheurs d'emplois, publics empêchés, ...) exige, en effet, une réflexion sur les modalités pédagogiques. Cette réflexion générale doit conduire à diversifier les modalités d'apprentissage, en favorisant notamment l'hybridation, à savoir un mixte entre les enseignements à distance et les enseignements en présentiel, et ce, pour s'adapter aux contraintes particulières de ces publics, mais aussi l'accessibilité via la modularisation, l'enregistrement des formations au RNCP ou au répertoire spécifique, le développement de la VAE, ..., ou encore le développement des compétences métiers. Cela implique de nous réinterroger sur les avantages et les inconvénients de chaque modalité de formation et de les utiliser à bon escient, mais aussi de proposer de véritables blocs de connaissances et de compétences, éléments indispensables à leur reconnaissance et à l'accès à certains financements (CPF par exemple).

L'internationalisation des formations

L'ouverture internationale de l'UL, déjà reconnue à travers l'accueil de nombreux étudiants étrangers et le développement de parcours ERASMUS, doit être poursuivie. Cela implique *a minima* de maintenir le niveau d'enseignement des langues, mais également de développer les croisements de cultures, avec notamment le renforcement de formations à l'interculturel, le développement de la mobilité hybride et l'organisation de moments informels permettant à tout étudiant de s'ouvrir à d'autres cultures et pratiquer des langues étrangères (cf. programme Bienvenue en France). Le développement de formations, notamment de masters, intégrant des enseignements en langue anglaise ou en langue allemande est également à promouvoir, et ce, dans l'intérêt de tous les étudiants (internationaux ou non).